

PROCÈS-VERBAL

MARDI 26 avril 1960

(20)

Le Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques se réunit aujourd'hui à 9 h. et demie du matin, sous la présidence de M. Gordon K. Fraser.

Présents: MM. Asselin, Badanai, Bourget, Bourque, Brassard (*Lapointe*), Browne (*Vancouver-Kingsway*), Creaghan, Denis, Dumas, Fisher, Fraser Howe, Johnson, Keays, Martini, McDonald (*Hamilton-Sud*), McGregor, Monteith (*Verdun*), Payne, Phillips, Pigeon, Rapp, Smith (*Calgary-Sud*), Smith (*Simcoe-Nord*), Thompson et Wratten. (26).

Aussi présents: l'honorable George Hees, ministre des Transports; M. Maurice Archer, président, Conseil des ports nationaux; M. Walter Smith, représentant exécutif, National-Canadien; M. George A. Shea, de Montréal, ancien directeur des enquêtes, National-Canadien.

Le Comité poursuit l'examen de la perception du péage aux ponts Jacques-Cartier et Victoria, de Montréal (P.Q.)

M. Archer dépose un volumineux document, le dossier des heures supplémentaires payées en 1959 à sept péagers du pont Jacques-Cartier. Le document est déposé à une demande qu'a faite M. Pratt, le 5 avril. Des exemplaires en sont distribués aux membres présents. Le Comité consent à ce que le document en question ne soit pas imprimé dans le procès-verbal d'aujourd'hui.

Le président mentionne que le sous-comité du programme et de la procédure s'est réuni la veille et qu'il a étudié les questions suivantes:

a) Une lettre en date du 23 avril 1960, adressée par M. Pothier Ferland au président, dans laquelle il fait certaines remarques, en particulier pour s'opposer à ce que le Comité étudie la perception du péage sur le pont Jacques-Cartier, car, estime-t-il, une étude de ce genre est de nature à nuire à ses clients, les péagers contre lesquels des accusations ont été portées. Le président dit qu'il devait discuter l'affaire avec les autorités compétentes, mais que l'occasion ne s'est pas encore présentée.

b) Une lettre en date du 20 avril adressée au président par M. Harold Lande, Q.C., qui avait reçu l'ordre de comparaître devant les membres du Comité, le 28 avril, et qui demande maintenant que la date soit remise au 3 mai. Le sous-comité recommande que M. Lande compareisse le 3 mai et qu'au lieu de M. Frank Hall, qui a été convoqué plus tôt on invite alors à comparaître M. H. F. Mead, de même que MM. Archer, Beaudet, et Finlay, du Conseil des ports nationaux, et M. Charles A. Giroux.

c) Le rapport du sous-comité spécial institué pour faire une étude préliminaire des documents personnels et confidentiels que M. Archer a déposés le 7 avril, dans lequel le sous-comité spécial s'est dit d'avis que les lettres personnelles et confidentielles, de même que celles qui sont marquées "sans préjudice", doivent être considérées comme telles, étant donné qu'elles ne renferment pas de renseignements utiles à l'enquête du Comité. Le président propose